



BULLETIN DE L'ASSOCIATION ROYALE DES PROFESSIONNELS DE L'HORTICULTURE

BIMESTRIEL

79^{ème} année - n° 3 - 2012

SOMMAIRE

P.V. de la réunion du 07/08/2012	P.02-03
P.V. de la réunion du 11/09/2012	P.04-05
Une opportunité pour les entrepreneurs de jardins	P.05
Concours de l'Entrepreneur de Jardins de Wallonie 2012	P.06-07
Résultats du Concours de l'Entrepreneur de Jardins 2012-10-17	P.08-10
Nouveautés aux Pépinières de Louveigné	P.11-12
Nouveauté chez DCM	P.13
Littérature horticole	P.14-16
VADE MECUM	
Un tour d'horizon sur les paillages	P.16-25
Un problème de dépérissement de cultures en conteneurs	P.25-26

Chers affiliés,

Malgré la morosité ambiante et les signes évidents d'une crise qui nous impose de nous remettre continuellement en question, gageons que ce dernier trimestre nous apportera de nouvelles opportunités dans nos affaires ! Réservez, dès à présent, une date dans vos agendas pour le mercredi 19 décembre 2012, jour où la fédération wallonne de l'horticulture (F.W.H.) organise, pour ses 15 ans d'existence, un congrès où vous êtes tous coridalement invités.

Le Président

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DU 07 AOUT 2012

ORDRE DU JOUR :

- Lecture du PV de la réunion du 12 juin 2012.
- Foire de Libramont 2013.
- BBQ communautaire.
- Jardin Expo 2013 et Concours du Meilleur Jeune Jardinier 2012/2013.
- Organisation du Bulletin.
- Démission d'un Membre.
- Divers.

Sont présents : J-C. GHYSEN, J-P. HALLEUX, M. MARTIN, S. MRAZ, A. PIRON,
J. TROQUAY

Absents excusés : G. SILVESTRE, J-M. THONARD, H. TROQUAY,

Absents non-excusés : Ph. ONGENA.

➤ Le Secrétaire donne la lecture du PV du 12 juin 2012.

➤ Foire de Libramont 2013 :

Il serait peut-être opportun d'assurer notre présence à cette foire en y investissant un peu de notre temps. Nous pourrions envisager de demander à la F.W.H. si nous pourrions dresser un stand sur leur emplacement ou, en dernier ressort, solliciter l'accord d'une firme quelconque dont nous aménagerions, pourquoi pas, les pourtours. Cette dernière solution semble toutefois, à priori, plus difficile à réaliser.

Si nous voulons être représentés, nous devons entamer les différentes démarches le plus rapidement possible. Jean-Paul HALLEUX soulèvera cette question lors d'une prochaine réunion à la fédération.

➤ BBQ communautaire :

Le Comité arrête la date du 16 septembre prochain à midi. Le Secrétaire conviera tous les membres de l'A.R.P.H. pour cette sympathique rencontre qui aura lieu chez le Président Jean-Paul HALLEUX.

➤ Jardin Expo 2013 – Concours du Meilleur Jeune Jardinier 2012/2013 :

Nous pourrions avoir la possibilité de regrouper notre stand, l'APAQ-W et les différents satellites sur un espace plus vaste.

Pour le montage et le démontage tant de notre stand et de ses alentours mais aussi des emplacements pour le Concours du Meilleur Jeune Jardinier, il est primordial qu'une bonne organisation soit mise en place en désignant éventuellement un chef d'équipe. Chaque matin, les membres concernés assisteraient à un briefing afin de définir la tâche de chacun.

Relativement au Concours, il faut obligatoirement bien redéfinir le rôle et les conditions d'apports des différents sponsorings. Nous ferons appel à un plus grand nombre de sponsors que cette action pourrait intéresser et, en cas d'accord, établir un document écrit relatant clairement leur contribution.

Jean-Claude GHYSEN doit rencontrer Marie MERTENS fin août 2012. Ils établiront un planning pour aller faire un débriefing dans les écoles ayant participées au Concours 2012.

Pour une question de facilité, les différentes personnes concernées, à savoir coachs, professeurs et autres, pourraient être invitées tous ensembles pour une réunion qui se tiendrait à Gembloux.

Par ailleurs, les écoles n'ont pas eu l'opportunité de bénéficier de la journée de formation comme cela avait été prévu. Nous rediscuterons de ce sujet afin que cette offre soit respectée au mieux des intérêts de chacun.

Nous solliciterons Jérôme BORLEZ pour qu'il nous présente 1 ou 2 esquisses d'un plan pour le Concours.

➤ Organisation du Bulletin :

Les membres du Comité s'interrogent sur les différents moyens mis à leur disposition en vue d'élaborer un Bulletin plus attractif et plus actuel.

Michel MARTIN consultera les documents encore en sa possession afin de voir si certains articles seraient susceptibles d'être intéressants pour paraître dans le prochain Bulletin.

Le Comité envisage de demander à certaines firmes de nous adresser des articles, essentiellement techniques, que nous publierions et ce, bien entendu, sans aucune annotations commerciale.

Chaque membre du Comité est invité à faire part de leurs suggestions pour agrémenter les Bulletins.

A la demande de la F.W.H., dans le futur Bulletin, nous réitérons notre souhait, à tous les membres de l'association, de nous faire connaître, si cela n'est déjà fait, leur adresse Email car, dorénavant, la revue leur sera envoyée via internet, sauf demande expresse du membre.

➤ Démission d'un Membre :

Nous actons la démission de Monsieur Alain MARTINI.

➤ Divers :

- Dans le Bulletin d'octobre 2012, nous informerons nos membres que, s'ils sont en ordre de cotisation vis-à-vis de l'A.R.P.H., ils sont d'office repris comme membre de la F.B.E.P.
- Arnaud PIRON nous représentera lors des Festivals donnés par l'UCM.
- Très prochainement, un rappel de cotisation 2012 sera envoyé aux membres qui restent en défaut de paiement. Les cartes de membre seront (enfin) expédiées.
- Une dernière question se pose : que pouvons-nous faire pour « relancer » l'action des « Villages Fleuris » ?

Le Secrétaire,
Jean-Claude GHYSEN

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE **DU 11 SEPTEMBRE 2012**

ORDRE DU JOUR :

- Lecture du PV de la réunion du 7 août 2012.
- Mise en place du Concours du Meilleur Jeune Jardinier 2013.
- BBQ communautaire.
- Jardin Expo 2013..
- Divers.

Sont présents : J-C. GHYSEN, J-P. HALLEUX, J. TROQUAY.

Absents excusés : M. MARTIN, S. MRAZ, Ph. ONGENA, A. PIRON, G. SILVESTRE,
H. TROQUAY.

Absents non-excusés : J-M. THONARD.

➤ Le Secrétaire donne la lecture du PV du 7 août 2012.

➤ Mise en place du Concours du Meilleur Jeune Jardinier 2013 :

Un débriefing devrait avoir lieu dans le courant du mois d'octobre prochain ainsi qu'une rencontre, à Gembloux, avec les différentes écoles et Marie MERTENS. La date reste à définir.

Des revues relatant les Concours 2012, tant en Flandre qu'en Wallonie, revues en français et en néerlandais, sont à la disposition des membres qui seraient intéressés. S'adresser à Jean-Claude GHYSEN.

Pendant le déroulement du concours, nous pourrions faire passer, en boucle, l'émission de Luc NOEL relative au concours 2012 sur le stand de l'A.R.P.H. afin que les visiteurs de la foire comprennent mieux de quoi il s'agit. Il faut également que la présentation soit plus centrale.

➤ BBQ communautaire :

Le Président Jean-Paul HALLEUX dispose de tout le matériel nécessaire (bancs, tables, barbecues, tonnelle...).

Il est cependant regrettable qu'à ce jour, encore très peu de personnes se sont inscrites !

➤ Jardin Expo 2013 :

Nous aurons plus d'informations après la réunion à la FIL qui devrait avoir lieu le 18 septembre prochain.

Nous devons déjà penser au plan que nous pourrions demander à Jérôme BORLEZ de réaliser.

➤ Divers :

- Le Centre Horticole d'Ormégnies a édité un fascicule reprenant tous les ravageurs, les méthodes pour y remédier etc. C'est un très bel ouvrage et un outil très utile au prix unique de 50 € le classeur et les premières fiches. Ceux qui acquerraient cet ouvrage recevraient alors régulièrement les autres fiches.
Nous diffuserons plus explicitement cette information ultérieurement.
- Nous tenons à réitérer nos plus sincères félicitations à Arnaud PIRON pour sa magnifique prestation lors du Concours des Entrepreneurs de Parcs & Jardins où il a décroché pas moins que la médaille d'or pour la catégorie « les Jardins de 1000 m² et plus. Encore bravo !
- Le secrétaire va réactualiser la fiche individuelle d'inscription à l'A.R.P.H.

Le Secrétaire,
Jean-Claude GHYSEN

UNE OPPORTUNITE POUR LES ENTREPRENEURS DE JARDINS

Pour les entrepreneurs de jardins qui s'occupent de l'entretien des propriétés, une opportunité à saisir s'offre à eux. C'est la valorisation de leurs déchets de taille des haies ou spécimens d'IFS (TAXUS BACCATA).

En effet, s'il vous arrive de tailler de grandes haies d'IFS ou peut-être de gros spécimens buissonneux de cette espèce, ne mélangez surtout pas vos déchets de taille car vous pouvez valoriser ceux-ci.

Il existe une firme qui peut vous acheter vos déchets de taille d'IFS à un bon prix. Ceux-ci seront destinés à la fabrication d'un médicament chimiothérapique utilisé dans la lutte contre le cancer.

Il s'agit du projet VERGROOT DE HOOP. Si vous êtes intéressés, téléphonez au 050/711 069 ou contactez les par mail à info@vergrootdehoop.be
VAN HULLE B & C www.vergrootdehoop.be

CONCOURS DE L'ENTREPRENEUR DE JARDINS DE WALLONIE 2012

Ce concours en est à sa 8^{ème} édition et toujours avec grand succès. 13 personnes se sont portées candidates dont 4 pour les petits jardins, 5 pour les jardins moyens et 4 pour les grands jardins. Le Jury a, comme en 2011, passé 3 journées bien remplies (les 22-29 et 30 mai) pour visiter et juger les 13 projets présentés cette année, situés un peu partout en Wallonie.

Pour rappel, les projets sont classés en trois catégories :

- 1) Les jardins de moins de 350 m² ;
- 2) Les jardins moyens allant jusqu'à 1000 m² ;
- 3) Les jardins de plus de 1000 m².

Dans la catégorie des jardins de moins de 350 m², nous avons :

- Monsieur Arnaud STOCQ (SPRL), rue Bois de Wellenne n°22 à 5100 JAMBES pour un jardin situé à JAMBES.
- Monsieur Bernard NEYNS (SPRL), rue de la Houssière n°15A à 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE pour un jardin situé à WAVRE.
- Monsieur Jean-Marie BOLLY, rue des Combattants n°40 à 4860 WEGNEZ pour un jardin situé à TILFF S/O
- Monsieur Hughes FERNET (Le Bouillon blanc SCRL), rue St-Lambert n°65 à 6832 SENSENRUTH pour un jardin situé à BOUILLON.

Dans la catégorie des jardins de 350 à 1000 m², nous avons :

- Monsieur Benoît EVRAD (Iris Greencare), avenue Fleming n°8 à 1300 WAVRE pour un jardin situé à 1060 BRUXELLES.
- Monsieur Philippe LHOAS (Les Jardins Fleuris), rue de Corbion n°31 à 5590 LEIGNON pour un jardin situé à 5590 BRAIBANT.
- Monsieur Julien GERARD (Pépinières J.P. GERARD), Les Grands Breux n°14 à 5660 FRASNES pour un jardin situé à 5660 FRASNES.
- Monsieur Hugues DEPLANQUE (Décors Aquatiques SPRL), rue Roua n°4 à 4520 WANZE pour un jardin situé à 6960 MANHAY.
- Monsieur Dominique DENIS, rue du Brou n°6 à 4280 ABOLENS pour un jardin situé à 4300 WAREMME.

Et enfin, dans la catégorie des jardins de plus de 1000 m², nous avons :

- Monsieur Pierre LHOAS (Les Jardins de Vertumme), Chaussée de Ciney n°47 à 5350 OHEY pour un jardin situé à 5364 SCHALTIN.
- Monsieur LEIDGENS (SPRL), rue des Nouvelles Technologies n°10 à 4820 DISON pour un jardin situé à 4170 COMBLAIN-AU-PONT.
- Messieurs Maxime et Damien GAUSSIN, Chemin de la Plaine n°112 à 5001 BELGRADE pour un jardin situé à 5100 WEPION.
- Monsieur Arnaud PIRON (Esprit de Nature), rue du Vieux Lieu n°4 à 4190 FERRIERES pour un jardin situé à 4000 LIEGE.

Le Jury était composé de :

Monsieur Marc TELLIER, architecte-entrepreneur ;
Monsieur Georges SILVESTRE, biologiste – Président honoraire de l'A.R.P.H. ;
Monsieur Alain GRIFNEE, filière horticole ;
Monsieur Jean-Benoît DUCARME, architecte ;
Monsieur Laurent CREPIN, ingénieur horticole ;
Monsieur Clem REYNDERS, journaliste du REKAD ;
Madame Isabelle TASSIAUX, APAQ-W.

REMISE DES PRIX

Il n'y a pas de prix en espèces.

Le gagnant de chaque catégorie se verra remettre un certificat et les éditions de REKAD, ainsi que le magazine « Jardins & Loisirs » parleront des projets lauréats.

Un super gagnant de toutes les catégories confondues a été désigné et reçoit la possibilité d'utiliser un tracteur NEW HOLLAND durant un an.

La remise des prix a eu lieu dans les bâtiments de la FWH à GEMBLOUX le dimanche 9 septembre 2012.

En parcourant ces 13 jardins du Concours 2012, comme à chaque fois, nous avons pu admirer de très belles réalisations pleines de recherches, de nouveautés et de nouvelles idées ; souvent un fini impeccable et dans le respect de l'art des jardins.

Pour le Jury, ce fut un plaisir répété et il est toujours difficile pour celui-ci de définir le meilleur par rapport aux autres. Tout repose bien souvent sur le fini, les prouesses techniques employées par chacun des candidats, le jeu de l'utilisation des végétaux, etc.

On peut en conclure que la Wallonie est riche en talents dans l'art des jardins publics ou privés, ce qui est une garantie pour l'avenir de ce domaine.

Vous, qui êtes entrepreneur de Parcs&Jardins, faites comme ces candidats. Présentez vos œuvres et votre talent en adhérant au Concours de l'Entrepreneur de Jardins de Wallonie. Un candidat peut se présenter plusieurs fois au cours de l'année. De toute façon, dans tous les cas, votre participation SERA UNE PLUS VALUE POUR VOTRE ENTREPRISE.

POUR LE CONCOURS DE L'ENTREPRENEUR DE JARDINS 2011...

Lors de la remise des prix pour le Concours 2011, comme de tradition, un prix spécial a été décerné au candidat le plus original et, en quelque sorte, le plus méritant. Le jury avait retenu à l'unanimité Monsieur Dominique DENIS, rue du Brou n°6 à ABOLENS (près de Hannut).

Cet entrepreneur avait réalisé un superbe jardin « suspendu » sur une grande toiture de garage en plein centre de la ville de LIEGE. Un jardin plein de finesse et de recherches avec petites pièces d'eau, terrasses, belles plages de végétaux parfaitement disposées, ponctuées de quelques sujets importants bien choisis. De plus, étant donné que ce jardin se situe sur la plate-forme d'un grand garage, Dominique avait même installé de faux planchés sur des sources de lumière pour le garage en question. Ceux-ci se fondant parfaitement dans l'agencement du jardin.

La remise de ce prix a eu lieu au domicile du candidat, vu son volume, le jeudi 19 avril par une délégation composée des représentants de la firme NEW HOLLAND, Monsieur Franck THOMAS, et du Jury du Concours, du REKAD et de l'APAQ-W.

Il s'agit bien sûr du tracteur offert par la firme THOMAS que Monsieur Dominique DENIS pourra utiliser pendant un an.

RESULTATS DU CONCOURS DE L'ENTREPRENEUR DE JARDINS DE WALLONIE 2012

La remise des prix a eu lieu le dimanche 9 septembre 2012 dans les locaux de la FWH à GEMBLoux.

13 projets ont été retenus et classés comme traditionnellement en 3 catégories :

- A Jardins de moins de 350 m² ;
- B Jardins de 350 à 1000 m² ;
- C Jardins de plus de 1000 m².

Pour les jardins de moins de 350 m², le classement est le suivant :

MEDAILLE D'OR

Jean-Marie BOLLY, rue des Combattants n°40 à 4860 WEGNEZ - Tél. : 087/469 858

GSM : 0479/911 547 - jean-marie.bolly@skynet.be - www.bolly.be

Pour un jardin situé à 4130 TILFF.

Très belle réalisation dans un dénivelé avec un jeu de murets, terrasses et magnifiques escaliers en pierre naturelle, une section est rendu plus intime par des parois en claustra. Choix de la végétation parfait, très belle harmonie avec l'ensemble.

MEDAILLE D'ARGENT

Arnaud STOCQ, rue Bois de Wellenne n°22 à 5100 JAMBES – Tél. : 081/307 530

GSM : 0476/427 443 – arnaudstocq@hotmail.com – www.stocq.be

Pour un jardin situé 5100 JAMBES

Beau petit jardin en terrasse situé en bord de Meuse dans lequel on a préservé les arbres existants préparés de façon à aménager des coins bien intimes. La végétation basse a été choisie avec goût, le tout formant un petit paradis de verdure.

MEDAILLE DE BRONZE

Bernard NEYNS, rue de la Houssière n°15A à 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE – GSM 0472/321 597

bernardneyns@gmail.com

Pour un jardin situé à 1300 WAVRE

Réalisation surprenante d'un petit jardin aménagé sur une toiture-terrasse. L'installation du jardin a été réalisée sur deux niveaux donnant ainsi une impression de plus grande dimension, ce jardin étant très exigu, env. 30m². Malgré l'exiguïté de ce jardin, l'entrepreneur y a réuni un bel éventail de plantes tout en laissant suffisamment d'espace à chacune d'elles. La vue vers les immeubles trop sévères a été réglée par un jeu de petites parois tout en harmonie avec le reste.

FINALISTE

Hughes FERNET (Le Bouillon Blanc SCRL), rue St-Lambert n°65 à 6832 SENSENRUTH

Tél. : 061/214 093 – GSM : 0477/364 222 – bouillon.blanc@skynet.be – www.bouillonblanc.be

Pour une réalisation située à 6830 BOUILLON

Aménagement et végétalisation d'une aire de repos jouxtant un centre de remise en forme. Un jeu de parois assure l'intimité et la discrétion des personnes qui s'y relaxent.

A l'entrée de la terrasse se trouve un monument mégalithique. Un écran naturel a été préservé vers un sentier qui passe en contrebas pour garantir l'intimité des clients.

Pour les jardins de 350 à 1000 m², le classement est le suivant :

MEDAILLE D'OR

Dominique DENIS, rue du Brou n°6 à 4280 ABOLENS – Tél. : 019/588 390 – GSM 0474/600 567
dominique@dominiquedenis.be – www.dominiquedenis.be

Pour un jardin situé à 4300 WAREMME

Restauration d'un grand jardin ancien comprenant de très beaux arbres et une végétation arbustive existante. Dominique DENIS a su tirer parti de cette brousse existante et en a sorti une très belle réalisation. Un beau sentier en dolomie a été tracé du début du jardin vers une magnifique pergola ancienne qui a, elle aussi, été restaurée avec soin. La terrasse arrière est entourée de magnifiques buis en boule. Le fond de la propriété est entouré de toute part par une triple haie ; d'abord d'un fond de tilleuls palissés suivi d'une belle haie parallèle en charmes et enfin, une haie basse en buis spécimens. Le centre de ce beau jardin est occupé par une pelouse bien soignée.

MEDAILLE D'ARGENT

Benoît EVRARD (Iris Greencare), Avenue Fleming n°8 à 1300 WAVRE – Tél. : 010/246 177 – GSM : 0486/643 968 – benoit.evrard@iris.be – www.iris.be

Pour un jardin situé à 1060 BRUXELLES

Aménagement d'une grande toiture-terrasse répartie sur trois niveaux, couverte avec de l'ipé du Brésil, bois très résistant. Un cheminement sinueux protégé par des rampes en inox conduit vers des bancs en azobé massif embrasant chaque fois un beau spécimen de chêne liège. L'ensemble donne sur une autre grande toiture plate toute végétalisée en sédum. Le tout représente une surface garnie d'env. 700 m².

MEDAILLE DE BRONZE

Julien GERARD (Pépinières J.P. GERARD), Les Grands Breux n°14 à 5660 FRASNES-LEZ-
COUVIN – Tél. : 060/311 251 – GSM : 0495/549 127 – jp.gerard@swing.be –
www.pepinieresgerard.be

Pour un parc situé à 5660 FRASNES

Réalisation d'un très bel ensemble piscine agrémenté par des murets en pierres calcaires et point d'alimentation de la piscine en briques de Mariembourg. La piscine est entourée de beaux planchers en bois dans lesquels sont incrustés des motifs en losange en pierres naturelles. Même le mobilier spécial a été réalisé par Julien GERARD.

FINALISTE

Philippe LHOAS (Les Jardins Fleuris), rue de Corbion n°31 à 5590 LEIGNON – Tél. : 083/220 642
GSM : 0495/244 508 – philippe.lhoas@skynet.be – www.les-jardins-fleuris.be

Pour un jardin situé à 5590 BRAIBANT

Belle réalisation établie sur une parcelle à forte dénivellation. Philippe LHOAS a réussi un bel ensemble de massifs très colorés avec un choix très professionnel d'arbustes garantissant une succession de floraison et de feuillage coloré tout au long de l'année ; bel escalier rustique et parking en dolomie.

FINALISTE

Hugues DEPLANQUE (Décors Aquatiques SPRL), rue Roua n°4 à 4520 WANZE (VINALMONT)
Tél. :: 085/316 469 – GSM : 0475/444 765 – decorsaquatiques@skynet.be – www.decors-aquatiques.be

Pour un jardin situé à 6960 MANHAY

Jardin très rustique avec une magnifique pièce d'eau en étang de nage et piscine entouré par un sentier en bois et graviers. Très bon choix de végétation aussi bien en plantes aquatiques que pour les arbustes formant ceinture au jardin.

Pour les jardins de plus de 1000m², le classement est le suivant :

MEDAILLE D'OR

Arnaud PIRON (Esprit de Nature), rue du Vieux Lieu n°4 à 4190 FERRIERES (VILLES)

Tél. : 086/400 534 – GSM : 0476/290 119 – arnaud.piron@hotmail.com

Pour un jardin situé à 4000 LIEGE (COINTE)

Très belle réalisation sur un terrain en pente légère qui se termine par un grand talus en brousse épaisse qu'il a fallu totalement dégager pour le récupérer. Cette partie récupérée a été transformée en un magnifique potager en terrasses successives dont les retenues sont réalisées en planches d'azobé. Une moitié est réalisée en paliers dont les retenues sont réalisées en murets de pierres naturelles de fort calibre. C'est ici que l'on peut juger de la maîtrise de l'entrepreneur. Ces murs sont d'une réalisation parfaite. Un escalier de la même pierre mène vers une grande pelouse ; celle-ci aboutissant à l'habitation en passant par une terrasse très réussie bordée d'une végétation choisie avec goût.

MEDAILLE D'OR

LEIDGENS SPRL, rue des Nouvelles Technologies n°10 à 4820 DISON – Tél. : 087/350 880-

087/351 885 – info@leidgens.be – www.leidgens.be

Pour un ensemble situé à 4170 COMBLAIN-AU-PONT

Magnifique réalisation très moderne en une succession de plans rectilignes ; terrasses successives soutenues par des murets en gabions de schiste, les surfaces planes étant aménagées avec de belles grandes dalles en pierre bordées de galets d'anthracite. La végétation a été judicieusement choisie pour être en harmonie avec l'esprit du jardin. A l'arrière a été conçu un potager en plusieurs carrés surélevés, construits en panneaux d'acier peint. Les pelouses entourant cet ensemble sont garnies par des parterres en graminées, des plantes vivaces et des haies champêtres. On y trouve également un beau verger bien aligné.

MEDAILLE DE BRONZE

Maxime et Damien GAUSSIN, Chemin de la Plaine n°112 à 5001 BELGRADE- GSM : 0494/728

659 – 0498/217 751 – maximegaussin@hotmail.com – www.gaussin-entreprise.be

Pour un jardin situé à 5100 WEPION

Ce jardin a été réaménagé autour d'une belle villa en dur, style chalet, située sur une parcelle surplombant la Meuse à plus de 100m offrant une vue formidable et imprenable. Le clou de ce réaménagement est l'escalier d'accès à la villa construit en pierres naturelles formant une courbe harmonieuse et bordé d'une végétation bien choisie, parsemée de petits groupes de buis boules. La pelouse est entourée par des massifs d'arbustes garnis en graviers ocres d'un tout bel effet et aboutissant à un carport. A l'arrière existe une grande piscine suspendue au-dessus de la Meuse et dont les abords ont été bien garnis. La bordure du gazon autour de la pelouse a été réalisée en lames métalliques permettant l'utilisation d'une tondeuse robot.

FINALISTE

Pierre LHOAS (Les Jardins de Vertumme), Chaussée de Ciney n°47 à 5350 OHEY – Tél. : 085/713

114 – GSM : 0496/309 031 – les.jardins.de.vertumme@skynet.be – www.lesjardinsdevertumme.be

Pour un jardin situé à 5364 SCHANTIN

Ce jardin est conçu en diverses petites chambres de verdure invitant à la découverte. Elles sont toutes très différentes, beaucoup en petits massifs bien variés, une très belle piscine soigneusement entourée de verdure. De plus, on y découvrira un potager, un coin basse-cour et un coin réservé aux jeux d'enfants.

Nouveautés 2012-2013

Pépinières de Louveigné, Frédéric DROEVEN

ACTINIDIA, Kiwi		
-deliciosa 'Solissimo'® et 'Solo'®		CO
NEW 2012 Nouvelles variété très productive, autofertiles		
BERBERIS, Epine vinette		
• - thunbergii 'Golden Torch'®		CO
NEW 2012 Arb. à f. jaune, port érigé, rocaille, fl. Jaune, 1-1.20m,		
BUDDLEJA Arbre à Papillons		
• - davidii 'Miss Ruby'®		CO
NEW 2012 Arb. nain compact à fl. rose vif (7-9), 2 m		
CAREX, Laîche		
-foliolissima 'Irish Green'		P9
NEW 2012 F vert foncé, fl (5-6), 30 cm		
-morowii 'Ice Dance'		P9
NEW 2012 F jaune-blanc panaché, fl (3-5), 30 cm		
-morowii 'Variegata'		CO
F très décorative stiée, fl (4-6), 40 cm		
		P9
CARYOPTERIS, Spirée bleue		
• - clandonensis 'Grand Bleu'®		CO
NEW 2012 Arb. d'été (8-10), f vert foncé *, 1 m, fl. bleu azur, protéger le pied		
CORNUS, Cornouiller		
• - alba 'Bâton rouge'®		CO 3L
NEW 2012 Arb. à bois rouge luminescent, 1.50m		
• -nuttallii 'Eddie's White Wonder'		CO
NEW 2012 Arb. à port étalé, grandes f.l blanches(5-6), couleur automnale, 3-5m		
• -kousa 'Satomi'		CO
NEW 2012 Arb. à port étalé, grandes f.l rouge (5-6), couleur automnale, 3-5m		
DEUTZIA		
• - scabra 'Carminea'		CO-Arb
NEW 2012 Arb. à fl. Rose vif(6-7), très double, 3 m		
FICUS, Figuier		
-carica 'Ice Crystal'®		CO
NEW 2012 F. découpée (8-9) à palisser, très résistant au froid		
FRAGARIA, Fraisier		
- vesca 'Capron Royal' Parfum®		P9
Fruit rustique, variété de juin-juillet, non remontant, très parfumé		
HYDRANGEA, Hortensia		
☐ - arborescens 'Incrediball'®		CO
NEW 2012 Arb à fl. Blanche en boule énorme(7-9), Dou soleil, 1.25m		
☐ - arborescens 'Invincibell'®		CO
NEW 2012 Arb à fl. rose en boule 7-9), Dou soleil, 1.25m		
☐ - macrophylla 'Camino'®		CO
NEW 2012 Arb à fl. plates roses pâles (7-9), très compact, 1.2- 1.5m		
☐ - macrophylla 'Dolce'® Gipsy		CO
NEW 2012 Arb à fl. plates de différents roses (7-8), j. f. rouges, compact 1.2m		
☐ - paniculata 'Bobo'®		CO
NEW 2012 Arb. à fl. paniculée blanche (6-9); soleil à D, très compact, 0.8-1m		

☐ - paniculata 'Bombshell'®	CO
NEW 2012 Arb. à fl. paniculée blanc-crème(6-9); soleil à D, très compact, 0.8-1m	
☐ - paniculata 'Diamant Rouge'®	CO
NEW 2012 Arb. à fl. Blanc puis rouge (6-9), grosses fl., couleur automn., 1.5m	
☐ - paniculata 'Mega Mindy'®	CO
NEW 2012 Arb. à fl. paniculée rose-rouge (7-9), fl. Allongée, 1.5-2m	
HYPERICUM, Millepertuis	
● - inodorum 'Magical'® Beauty	CO
NEW 2012 Arb. ♣, fl. abondante jaune (7-10), fr rose très décoratif, 0,7-0.9m	
● - inodorum 'Magical'® Sunshine	CO
NEW 2012 Arb. ♣, fl. abondante jaune (7-10), fr jaune très décoratif, 0,7-0.9m	
LIGUSTRUM, Troène	
● - ibota 'Musli'®	
NEW 2012 <i>Troène d'Amérique, f. verte et blanche, 1.5-1.75 m</i>	
▲ - 'Perpetu'® Evereste	CO
NEW 2012 f. verte, fl. rose(4-5), très sain, tige ou cépée, couleur automn. ,3-4m	
MOLINIA, Molinie	
-caerulea 'Heidebraut'	P9
NEW 2012 Floraison verte (7-9), 160cm, sol pauvre à sec	
PEROVSKIA	
● - atriplicifolia 'Lacey Blue'®	CO
NEW 2012 Arb. à f. gris vert, f. bleu mauve (8-10), un vrai compact, 0.5-0.8m	
PHYSOCARPUS	
● - opulifolius 'Angel Gold'®	CO
NEW 2012 Arb à belle f jaune , rameau décoratif, fleur blanche ,compact,1.5m	
● - opulifolius 'Little Devil'®	CO
NEW 2012 Arb à belle f rouge , fleur blanc-rose ,érigé, compact,1.2-1.5m	
WEIGELA , Weigelia	
● - 'Sunny Fantasy'®	CO
NEW 2012 Arb. à fl. Roses pâles (5-6) ,f verte et blanc pur,0.8-1m	

PEPINIERES DE LOUVEIGNE

Rue de la Gendarmerie, 38
4141 LOUVEIGNE

Tél. : 04/360 80 98
Fax : 04/360 93 81

E-mail : info@pepinieredelouveigne.be
Site web : www.pepinieredelouveigne.be

DCM CASTANEA COVERCHIPS 5-40 mm

Caractéristiques

- 100% naturel, se composent de fibres de bois provenant du bois de châtaignier
- Convient comme matériel de couverture décoratif et comme amendement du sol
- Grâce à leur grisonnement naturel, ces éclats de bois constituent une couverture de sol décorative qui fait davantage ressortir vos plantes
- Evite la pousse de mauvaises herbes
- Permet de retenir plus longtemps l'humidité entre les plantes
- Garantit une structure aérée du sol
- Protège le sol des variations de température, tant en été qu'en hiver
- Se dégrade lentement ; le produit résultant de la dégradation donne de l'humus. L'humus peut être incorporé dans le sol pour améliorer sa structure
- Matériel de couverture idéal pour plates-bandes, vasques et jardinières
- Fibres de bois obtenues de manière durable par le traitement de châtaigniers destinés à l'industrie du bois, donc les réserves forestières ne sont pas mises en péril
-

Description technique

Fibres de bois provenant du bois de châtaignier

Emballage

Sacs de 80 L – 36 sacs/EP



info

De Ceuster Mestelatten n.v./s.
Binnendijk 75
B-2280 Grobbendonk - Belgium
phone +32 (0)14 25 73 87
fax +32 (0)14 21 76 02
email dcm@com-info.com

Code: BE-NUEDCA 23-01-2012

Ce produit est disponible chez Jean-Paul HALLEUX, rue du Brouck, 43 à 4690 BOIRS à partir du 1^{er} novembre 2012.

LITTÉRATURE HORTICOLE

Cette sélection d'ouvrages vise principalement la défense des cultures en mettant notamment l'accent sur les auxiliaires.

LES INSECTES AU JARDIN-E. Grissell-2009-348p – env. 32€. Si nous voulons développer des jardins plus naturalistes, il convient de mieux écouter les lois de la nature. Il est donc important d'en savoir un peu plus sur les différents insectes qui peuplent nos jardins et sur le rôle qu'ils peuvent être amenés à y jouer. L'auteur montre l'interdépendance qui existe entre les insectes et les plantes. Cet ouvrage nous invite à modifier notre rapport aux insectes.

LES AUXILIAIRES ENTROMOPHAGES-Reconnaissance-Méthodes d'observation-intérêt agronomique-Reboulet J.N.-1999-136p – env. 25€. Cette brochure présente les auxiliaires remarquables ainsi que leurs effets sur les ravageurs, leur efficacité potentielle et pratique, leurs périodes de présence et d'activité dans les cultures. Ouvrage très largement illustré, utile en culture intégrée.

RECONNAITRE LES AUXILIAIRES-Légumes et fraises sous verre, abris et en plein champ-Trottin-Caudal-2006-126p – env. 24€. Ouvrage bilingue : français/anglais. Permet de se familiariser avec la faune auxiliaire rencontrée en cultures, arachnides et insectes mais aussi champignons, bactéries... Les auxiliaires décrits sont classés par ordre et famille systématique.

CONNAITRE ET RECONNAITRE-La biologie des ravageurs et de leurs ennemis naturels-Malais M.H., Ravensberg W.J.-2008-209p – env. 24€. Permet de reconnaître les ravageurs nuisibles aux cultures sous verre, leur mode de vie et aussi les ennemis naturels de ces ravageurs. Grand nombre d'illustrations et de photographies qui complètent les informations scientifiques.

COCCINELLES-PRIMEVERES-MESANGES-La nature au service du jardin-Pepin D.-Chauvin G.-2008-340p – env. 30€. L'ouvrage décrit d'abord le rôle des plantes sauvages dans un jardin, leur intérêt pour le jardinier (utilité pour les auxiliaires), puis il présente une quarantaine de plantes de façon détaillée ensuite il démontre les apports non négligeables des animaux sauvages au jardin. Les auteurs nous apprennent également comment accueillir ces alliées, les attirer et maintenir les auxiliaires.

LES INSECTES DE LA FORET-ROLE ET DIVERSITE DES INSECTES DANS LE MILIEU FORESTIER-Cet ouvrage étudie non seulement les insectes nuisibles mais aussi, l'écologie de l'ensemble des insectes forestiers-R. Dajoz-2007-608p – env. 92€. Insectes frondicoles, lépidoptères défoliateurs, chenilles processionnaires, autres défoliateurs, suceurs de sève, les galles et insectes gallicoles, les scolytes et leur faune associée, décomposition des bois... Richement illustré, il propose plus de 1000 références bibliographiques.

INDEX PHYTOSANITAIRE ACTA 2010-Collectif-2009-752p – env. 41€. L'outil indispensable pour le choix et l'utilisation des produits phytosanitaires dans le cadre d'une agriculture raisonnée.

PHYTACTA 20109 (Cédérom)-cédérom 2009 – env. 53€. Ce logiciel s'inscrit en complément de l'index phytosanitaire de l'ACTA et facilite vos recherches de produits en multipliant vos possibilités de tri et réactualise l'information grâce aux ajouts des nouveaux produits.

BIOPESTICIDES D'ORIGINE VEGETALE-Renault-Roger C., Philogène B.J., Vincent-2008-338p – env. 115€. Cet ouvrage révèle l'état actuel des recherches fondamentales sur les actions phytosanitaires de produits d'origine végétale. Deux chapitres : la palette des molécules végétales insecticides d'hier et d'aujourd'hui – Les problèmes et perspectives de commercialisation des insecticides d'origine botanique. Cette édition contient les dernières découvertes au niveau fondamental et appliqué.

PUCERONS, MILDIOU, LIMACES...-Prévenir, identifier, soigner bio-Thorez J.P.-2008-350p – env. 30€. Cet ouvrage passe en revue l'ensemble des ravageurs et des maladies : ceux des plantes potagères, des arbres et arbustes fruitiers, des arbres, arbustes et grimpantes d'ornement ainsi que des fleurs herbacées et des plantes d'intérieur. 330 ravageurs et maladies sont traités dans cet ouvrage conçu pour être l'outil de référence des jardiniers.

MALADIES ET RAVAGEURS DES PLANTES DE JARDIN-Julien J.-Julien E.-2009-64p – env. 8€. Identifier, soigner, prévenir les maladies et ravageurs des fleurs, arbres, arbustes, rosiers. Savoir comment traiter et à quel moment.

MALADIES, RAVAGEURS ET ORGANISMES BENEFIQUES DU FRAISIER, FRAMBOISIER ET MYRTILLER AMERICAIN-Collectif-2009-343p – env. 21€. Plus de 700 photographies et illustrations pour faciliter le dépistage et le diagnostic des problèmes parasitaires et mieux connaître les organismes bénéfiques présents.

CARENCES, DESORDRES ET PROBLEMES DE PHYTOTOXICITE DU FRAISIER, FRAMBOISIER ET BLUETIER (AIRELLE)-Collectif-343p – env. 21€. Plus de 400 photographies et illustrations pour faciliter le diagnostic des problèmes non parasitaires (carences en éléments nutritifs, facteurs climatiques et autres désordres, phytotoxicités).

JE LUTTE CONTRE TOUS LES PARASITES-Martija Ochoa M.-2008-96p – env. 11€. Les reconnaître, vous en protéger en respectant les normes environnementales. Comment connaître tous les parasites du jardin, apprendre à lutter contre leur prolifération, les méthodes pour s'en prévenir et les différents moyens de lutte.

DIAGNOSTIC ET SOINS DES PLANTES AU JARDIN-Julien J.-Julien E.-2006-320p – env. 37€. Un guide complet permettant de diagnostiquer et soigner toutes les maladies des plantes de jardins. Réalisé par des pros, cet ouvrage est composé de deux parties : Maladies et ravageurs : risques climatiques, maladies bactériennes et fongiques, insectes ravageurs, nématodes et acariens et pour chaque problème, la prévention et les moyens de lutte – Diagnostic des plantes : les problèmes sont traités par grands types de culture.

LE TRUFFAUT ANTI-MALADIES ET PARASITES-Les traitements plante par plante, geste par geste-Collectif-2008-224p – env. 32€. L'ouvrage est conçu de telle façon que le lecteur puisse rapidement identifier le problème rencontré. Ce guide concerne à la fois les plantes ornementales, les légumes et les fruits. Trois parties : catalogue des symptômes, dictionnaire des maladies et le dictionnaire des plantes. 300 photographies couleurs.

ENJEUX PHYTOSANITAIRES POUR L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT-Pesticides et bio-pesticides-OGM-Lutte intégrée et biologique-Collectif-2008-1013p – env. 215€. Un travail collectif de 77 auteurs. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du développement d'une agriculture intégrée, raisonnée ou biologique. La 1^{ère} partie aborde les pesticides organiques de synthèse. La 2^{ème} partie traite des stratégies alternatives et de l'agriculture durable (stratégies microbiologiques et entomophages, stratégies sémio-chimiques-stratégies génétiques, stratégie de la lutte physique). La 3^{ème} partie se concentre sur les aspects économiques et réglementaires. Cet ouvrage est un outil

indispensable pour tous ceux qui s'impliquent à travers l'agriculture et la protection de l'environnement dans le développement durable.

COMMENT GUERIR SES PLANTES ?-Symptômes, diagnostics, traitements-Bradley S.-2004-144p – env. 17€. Maladies, ravageurs, carences nutritives... Dans ce guide, plus de 130 maladies sont répertoriées et illustrées. Chaque fiche comporte : la photo d'une plante atteinte, la description des symptômes, la liste des plantes le plus souvent touchées, les méthodes de prévention, les traitements. Tableaux récapitulatifs qui renvoient aux fiches.

Vous pouvez vous procurer ces ouvrages à la LIBRAIRIE VERTE, Avenue Louis Pasteur n°36 – Cs 40 001 – 34 473 Pérols Cedex/France

Tél. : 33 467 50 42 67 – Fax : 33 467 50 65 89

E-mail : contact@librairieverte.com site web : www.librairieverte.com

Vous pouvez également trouver un bel éventail de ces livres dans les librairies :

FNAC Liège : rue Joffre, 3 à 4000 LIEGE

Tél. : 04/232 71 11

AGORA-Béranger : rue des Carmes, 7b à 4000 LIEGE

Tél. : 04/223 21 25

VADE MECUM

UN TOUR D'HORIZON SUR LE PAILLAGE

Le paillage n'est pas une pratique nouvelle. Il est utilisé depuis très longtemps en cultures maraîchères et fruitières. Le principe était déjà le même qu'actuellement et dans le même esprit, on trouvera la pratique du paillage dans tous les livres techniques du début du siècle. Il consistait déjà à l'étalement d'une couche, soit de feuilles, de fumier, de paille, de tontes de gazon, voir même du terreau au pied des arbres et entre les cultures potagères ; pratique recommandée pour protéger les arbres des grands gels en hiver et de la sécheresse en été, tandis qu'en culture maraîchère, le paillage était pratiqué pour protéger les cultures contre les adventices, contre les salissures pour les fraises et les cucurbitacées tout en amenant un amendement par lessivage. Cette pratique a donc de tout temps été bien perçue par les gens de la terre.

Aujourd'hui, plus que jamais, le contrôle des adventices et de l'évaporation de l'eau afin de limiter les arrosages est une préoccupation majeure pour les entrepreneurs de jardins d'une part lorsqu'il est question de l'entretien des massifs et plantations diverses, pied des haies, pied des arbres etc. C'est également vrai pour les pépiniéristes qui doivent assurer l'entretien des plantations et la propreté de celles-ci au niveau des adventices. Une grosse préoccupation est aussi d'empêcher les adventices de coloniser les pots dans les grandes cultures en conteneur et une trop grande évaporation de l'eau pour limiter les arrosages que nécessitent ces cultures.

En résumé, le paillage limite ou supprime carrément l'apparition des adventices dans les cultures. Il permet de réduire la fréquence des arrosages en limitant l'évaporation de l'eau du sol. Il peut aussi améliorer la précocité des plantes en réchauffant le sol.

Bien sûr, comme dans toute chose, chaque avantage comporte toujours l'un ou l'autre inconvénient et le paillage a aussi les siens. Par exemple, en années pluvieuses, le paillage risque de maintenir trop d'humidité en devenant trop compact et amener ainsi soit des champignons, des algues et, pour

certaines paillages, des « faims d'azote » provoquées par la décomposition trop rapide du paillage. Les bactéries ainsi amenées pompent l'azote du terreau, azote qu'il faudra penser à restituer aux cultures. Ce problème se remarquera par une croissance ralentie et la couleur du feuillage qui pâliera par rapport à la normale.

Un autre inconvénient dans les cultures en conteneur, hormis la main-d'œuvre qu'implique la pose du paillage, le remplissage des conteneurs ne pourra être maximal puisqu'il faut réserver une partie du volume total pour la pose du paillage, ce qui diminue la quantité de substrat disponible pour la plante. Ceci semble minime mais, en réalité, la réservation de 3-4 cm au sommet du conteneur destinés à recevoir le paillage représente 15 à 20 % du substrat disponible. Il faudra donc penser, dans ce cas, à ajuster l'apport d'engrais à libération lente pour compenser ce déficit en éléments nutritifs.

Lors du choix d'un paillage, il est bon aussi de veiller à conserver l'aspect esthétique des massifs mais aussi des cultures en conteneur ou l'attrait maximum du produit est de la plus grande importance et qui doit subsister jusqu'au moment de la vente.

Il existe maintenant une gamme impressionnante de paillages car le sujet a été étudié par de nombreuses firmes et institutions tant les problèmes des adventices et de l'évaporation de l'eau sont importants.

On se trouve actuellement devant un choix très précieux de systèmes et de produits parmi lesquels il faut adopter celui qui conviendra le mieux à votre culture mais il est toujours bon de tester le produit avant de le choisir définitivement car on n'est pas toujours à l'abri d'une surprise même si le produit vous a été recommandé.

Georges SILVESTRE

PARLONS D'ABORD DES PAILLAGES NATURELS ET ECOLOGIQUES

LE MULCH

C'est le paillage le plus courant et le plus simple. Il provient de la mouture d'écorces d'épicéa et autres essences dans les scieries. C'est le moins cher mais il ne peut être utilisé que dans des massifs établis depuis plusieurs années ou au pied des haies et arbres H.T. car ce paillis acidifie fortement le sol et, de ce fait, peut carrément tuer certaines espèces d'essences comme, par exemple, les rosiers et il n'est pas non plus le plus esthétique.

Ce paillage est par contre parfaitement herbicide à condition d'appliquer une couche de 8 à 10 cm d'épaisseur. Ce type de paillage peut tenir 3 ans.

ECORCES DE PIN DES LANDES

Ce paillage reste l'un des plus utilisés dans les massifs d'arbustes. Une couche de 6 à 8 cm empêchera l'apparition de la plupart des adventices. Ce paillage est relativement esthétique. Comme pour le mulch, il ne faudra pas l'utiliser, par exemple, dans les rosiers car, lui aussi, il acidifie très

vite les sols sur lesquels il est étalé. Un autre petit inconvénient également, c'est que les écorces de pin sont facilement transportées par le vent car elles n'adhèrent pas au sol.

Ce type de paillage ne peut non plus convenir pour protéger des cultures établies en conteneur à cause de la dispersion par le vent et comme il n'adhère pas au sol, il se décolle lors de la verse des pots. Ce type de paillage tient également au moins 3 ans.

BROYATS D'ELAGAGE

Utiliser les broyats d'élagage comme paillage est une bonne solution pour éliminer une masse importante de déchets. Cependant, il ne pourra être utilisé que dans les plantations d'un certain âge et pour des essences solides car ce paillage va générer une assez forte acidité du sol, amener l'apparition de champignons pathogènes, insectes et bactéries. Il faut éviter ce type de paillage dans des massifs d'ornement où l'éventail des espèces est assez recherché et peut atteindre de grandes différences dans la résistance à l'acidité et aux bactéries. On pourrait, dans ce cas, déplorer la mort de plusieurs espèces. L'épaisseur préconisée est de 8 à 10 cm. La longévité est assez courte.

COUPEAUX DE BOIS

Les copeaux de bois utilisés comme paillage proviennent principalement du broyage des palettes et d'emballages en bois périmés. Ce type de paillage est intéressant. Il résiste au vent car les déchets le

composant, contrairement aux écorces par exemple, sont anguleux et s'accrochent bien au sol même sur terrain pentu. Sa durabilité est de 3 à 5 ans. Pour des cultures en conteneur par contre, ce paillage ne résiste pas à la verse des pots malgré son pouvoir accrochant. Pour l'esthétique, certaines firmes les fournissent colorés en rouge, brun, or ou vert. L'épaisseur préconisée est de 8 cm.

COQUES DE CACAO

Excellent paillage pour climat sec, les endroits arides et secs, au pied des grands arbres gourmands en eau etc... C'est un très bon économiseur d'eau mais, attention, sous climat humide ou sol peu drainant, les pluies peuvent provoquer un colmatage des coques qui forment alors une croute asphyxiante, véritable nid à champignons et maladies.

Sur terrain sec, les coques peuvent aussi être dispersées par les oiseaux. Ce type de paillage convient parfaitement pour les mixed-border et les rosiers. Fin d'année, ce paillage peut être incorporé au sol et devient un très bon amendement. Lors de l'épandage d'un paillis en coques de cacao, il est bon d'arroser préalablement le sol pour fixer le paillage. Les coques seront également arrosées après étalement. Elles vont se coller entre-elles par leur gomme naturelle et ainsi, très bien résister au vent. L'épaisseur préconisée est de 5 cm pour éviter la levée des adventices. C'est un paillage qui peut être avantagement utilisé dans les cultures en conteneur. Ici, il faudra un certain temps pour qu'il adhère au sol. Attention ! Ne pas utiliser dans des cultures de jeunes chamaécyparis et de choysia car on a pu constater des effets de jaunissement du feuillage dans certaines cultures. Ce paillage se dégrade au bout de 2 ans. Il faut alors l'enfouir. C'est un excellent amendement.

PAILLETES DE LIN

Ce type de paillage semble être de plus en plus utilisé dans les massifs de fleurs, de vivaces et de rosiers. Il reste stable face aux vents et se décompose vite, ce qui est un avantage lors des bêchages d'hiver. Les massifs de plantes vivaces et de graminées paillés avec les paillettes de lin peuvent carrément se passer d'arrosage. L'épaisseur en utilisation variera avec le type de culture et d'usage mais se situera entre 3 et 8 cm. Efficacité moyenne contre la levée des adventices.

Deux inconvénients sont cependant à retenir. Le premier c'est que les paillettes peuvent contenir un certain nombre de graines restant accrochées au moment de la récolte du lin et qui vont se mettre à germer lors de l'épandage du paillis, ce qui peut être très embêtant.

Un autre inconvénient avec ce paillage c'est que les cultures de lin sont très exigeantes en engrais et traitements chimiques et qu'une part de tous ces éléments persisteraient dans les paillettes pouvant ainsi agir sur les cultures et en changer la qualité.

PAILLETES DE CHANVRE

Ce type de paillage a aussi fait son apparition dans la protection des cultures. Il aurait tous les avantages du paillage aux paillettes de lin sans l'inconvénient des germinations de graines restant lors de la récolte, ni celui des éventuels résidus d'engrais et de pesticides que l'on peut rencontrer dans les paillettes de lin car le chanvre, contrairement au lin, se cultive sans pesticide.

Les paillettes de chanvre sont obtenues par défibrage du chanvre et sont de couleur clair ; le PH est neutre. Les paillettes de chanvre arrosées légèrement vont adhérer au sol et tenir au vent. Elles pourraient donc bien convenir pour les cultures en pots. Elles sont également très efficaces contre la levée des adventices.

Attention ! En se décomposant, les paillettes de chanvre consomment beaucoup d'azote. Il sera alors nécessaire d'effectuer un apport d'azote en fin de culture et même au fur et à mesure du vieillissement de la culture.

COSSES DE SARAZIN

Ce paillage n'est pas encore tellement utilisé ; il présente à peu près les mêmes avantages et les mêmes inconvénients que le paillage à l'aide des paillettes de lin, c'est-à-dire levée d'une partie des graines restant dans les paillettes et ce paillage ne s'accroche pas toujours bien au sol donc sensible au vent

LE BRF (bois raméal fragmenté).

Dans les techniques de paillage, on pourrait encore ajouter le BRF. Cette méthode est très proche du paillage au broyats d'élague, à la différence que le BRF est à utiliser frais et sur place. Il ne peut pas être composté.

A l'origine, le BRF est une technique canadienne. Les BRF sont des broyats frais de branches vertes de maximum 7 cm de diamètre étalés sur le sol sur quelques centimètres ou enfouis superficiellement. Cette méthode présente tous les avantages des paillages fluides et permet de valoriser les déchets d'élague.

Les premières utilisations des BRF ont été pratiquées au Québec pour reconstituer des sols dégradés par les exploitations forestières puis se sont tournées vers l'agriculture pour restaurer la fertilité des sols.

La technique du bois raméal fragmenté reproduit en fait ce qui se passe d'une façon naturelle dans les forêts sous le couvert.

Il a été démontré que 1m³ de BRF peut produire 75kg d'humus. La formation de cet humus prendra 2 ans. Aussi, dans un premier temps, la rétention d'eau est très importante. Elle peut aller jusqu'à 350 litres d'eau par m³ de BRF. Comme pour les autres paillages fluides, les BRF inhibent une grosse partie de l'apparition des adventices.

Pourquoi, pour fabriquer du BRF, n'utilise-t-on que des fragments de moins de 7 cm de diamètre ? Tout simplement parce qu'on estime que 75 % des nutriments de l'arbre se trouvent dans ce type de branche.

Pour faire du BRF de bonne qualité, il ne faut pas utiliser que des déchets de feuillus. Les meilleurs déchets sont les déchets de chênes, érables et hêtres mais, les déchets de peupliers, saules et bouleaux peuvent faire l'affaire.

Les déchets pour BRF de moins de 7 cm de diamètre contiennent aussi plus de protéines que les bois plus gros ainsi qu'une lignine peu évoluée, ce qui favorise la décomposition par les champignons. L'utilisation du bois frais est primordiale (bois encore en sève). Le temps entre la préparation du BRF et son épandage doit être le plus court possible et surtout, éviter le stockage. C'est donc ici que l'on comprend la différence entre le paillage BRF et les autres paillages fluides réalisés avec des matériaux inertes.

Le mieux pour les BRF est de les incorporer au sol par couches de 1 à 3 cm qui peut se faire en toute saison mais de préférence l'hiver. L'incorporation au sol se fera de préférence deux mois après l'épandage.

Dans le cas où l'on utilise le BRF pour fertiliser un sol, vu que la décomposition par les champignons utilise beaucoup d'azote, il faudra donc penser à rajouter cet élément par un apport d'engrais azoté pour garder l'équilibre du milieu.

Toujours dans le cas de la pratique du BRF comme fertilisation, les apports seront renouvelés tous les 3 à 5 ans suivant l'importance de l'apport initial et la vitesse de décomposition.

Les BRF peuvent aussi être utilisés sous forme de mulch pour les haies, arbres, espaces verts ou pépinières pleine terre. Dans ce cas, épandage au pied et sous la couronne sans préparation de sol mais avec une couche de 5 à 10 cm, ajouts en fonction de la décomposition.

Un des atouts important des BRF est la valorisation directe des déchets de taille et d'élagage sans passer par le compostage. Celui-ci présentant des coûts importants dû au transport et au compostage proprement dit.

Plusieurs ouvrages ont été édités sur cette méthode. On pensera par exemple à :

LE BRF, VOUS CONNAISSEZ ? Duperty J. – 2007-128p – env. 17€

Ou

De l'arbre au sol : LES BOIS RAMEAUX FRAGMENTES-Asselineau E.-2007 – env. 31€

PAILLETES ET PELURES D'ARDOISES

C'est évidemment un paillage minéral. Il est préconisé dans des arrangements bien spécifiques dont la végétalisation est installée à demeure comme par exemple, des petits massifs sur terrasses, jardins alpins, au pied d'arbres spécimens, etc... C'est un paillage du plus bel effet. Il est efficace pour le maintien de l'humidité du sol et empêche en partie la levée des adventices mais bien sûr, ce paillage ne peut être utilisé que dans des cas où il sera en harmonie avec l'ensemble du jardin.

PAILLAGE D'ORGE FLOTTANT

Ceci est une vieille technique utilisée contre les algues dans les lagunages et étangs à poissons, pourquoi ne pas en parler ? On complète ainsi l'éventail des usages du paillage mais il en existe encore bien d'autres.

Ce paillage est donc utilisé pour lutter contre la prolifération des algues filamenteuses dans les retenues d'eau comme étangs, bassins de rétention etc... Utilisés pour l'irrigation et autres, ces algues filamenteuses sont un gros problème pour les filtres et les pompes.

Ici, on abandonne tout aspect esthétique. C'est un usage pratique dans des cas très particuliers car la paille d'orge doit rester flottante. La paille, sèche au départ, est liée en bottes et placée en superficie légèrement lestée pour qu'un tiers seulement reste en surface. Le mieux est d'installer celle-ci à partir d'avril. Elle met en général env. 2 mois pour commencer à agir sur le milieu. Elle se décompose lentement sur un laps de temps qui pourra être de 4 à 6 mois. Ce procédé n'a aucun effet néfaste sur la faune sous-marine, ni sur les oiseaux aquatiques, ni bien sûr sur les humains.

La décomposition de cette paille libère des composés solubles dans l'eau qui en fin de transformation amène du peroxyde d'hydrogène et des antioxydants qui bloquent le développement des algues.

Nous le répétons ici, l'inconvénient majeur est le manque d'esthétique du procédé mais dans les cas où ce procédé est employé, il est très prisé.

Et maintenant, si nous voulons rester BIO, pourquoi ne pas intégrer les plantes couvre-sols dans les paillages ? Car, en réalité, les plantes couvre-sols sont d'excellents paillis si nous considérons leur efficacité dans la lutte contre les adventices et l'évaporation de l'eau. La gamme des plantes couvre-sols est suffisamment étendue pour pouvoir choisir celle qui sera le mieux adaptée à chaque cas qui se présente.

Voici donc quelques plantes choisies uniquement parmi les persistantes assurant ainsi la permanence hiver-été dans le recouvrement des surfaces.

Cotoneaster cochléatus

Excellent couvre-sol aux branches prostrées, persistant, hauteur max. 50 cm.

Cotoneaster procumbens

Espèce carrément collée au sol, pouvoir très couvrant, hauteur max. 10 cm. La variété « Queen of Carpet » est le plus couvrant des *cotoneaster procumbens*.

Cotoneaster radicans

La variété « Eichholtz » est un très bon couvre-sol, vigoureux, hauteur de 30 cm.

Cotoneaster suecicus

La variété « Jürgl » est à préférer aux autres variétés des *suecicus* comme par exemple, « Skogholmen » ou « Coral Beauty » qui pourraient être un peu trop puissants pour ce genre d'usage.

Tous les cotonéasters couvre-sols sont très utiles dans les situations pentues grâce à leur production de racines adventives qui fixent bien les sols et ont ainsi un pouvoir couvrant très efficace dans ces situations.

Euonymus fortunei

Plusieurs variétés de cette espèce sont très précieuses pour coloniser les surfaces libres entre les plantations, en bordure des massifs et au pied des arbres et arbustes. Elles supportent assez bien l'ombre.

Erica carnea

Ici aussi, bon nombre de variété peuvent convenir comme couvre-sols, certaines résistent même assez bien au nord. Il ne faut pas oublier que les érica sont des plantes calcifuges et seront donc utilisées en mariage avec des plantes ayant les mêmes exigences au niveau du PH.

Géranium endrèssili maccrorhizum

C'est une plante couvre-sol qui s'adapte à tous les sols et supporte assez bien les situations ombragées.

Géranium « Claridge Druce »

C'est une variété qui a les mêmes exigences et qualités que le précédent mais il a une croissance plus forte.

Hédéra helix et ses cultivars

Les lierres sont des plantes peu exigeantes. Elles résistent très bien à l'ombre même si l'ombrage est assez fort. Ce sont des plantes à utiliser de préférence sur des surfaces assez importantes.

Junipérus communis « Répenda »

C'est une plante très solide qui résiste même au piétinement. Il résiste également très bien à la sécheresse. Cette plante pourra donc être plantée dans des endroits ensoleillés et au pied d'arbres. Un peu trop gourmand en eau mais supporte également la mi-ombre.

Junipérus horizontalis « Blue Chip » (aussi appelé « Blus Moon »)

Ce junipérus est un excellent couvre-sol mais il ne résistera pas au piétinement et un peu moins à la sécheresse que le précédent.

Lonicéra nitida

Les lonicéra nitida sont d'un plus bel effet placés au pied des arbres où ils peuvent être taillés en beaux blocs très compacts que l'on peut laisser monter jusqu'à 1 m de hauteur. La variété « Hohenheimer Findling » est la plus résistante au gel.

Pachysandra terminalis

C'est une plante persistante pour sol acide. Elle supporte aussi bien l'ombre que la pleine lumière. Un peu lent à s'établir.

Vinca major

Cette plante a un grand pouvoir couvrant. Elle s'accommode de tous les sols et supporte aussi bien l'ombre que la pleine lumière. Fleurs bleues.

Vinca minor

La Vinca minor est beaucoup plus trapue que la vinca major et aussi plus drue. Elle a les mêmes qualités de résistance au niveau ombre et lumière. Elle s'adapte à tous les sols.

Lamium galéobdolon « Florantinum »

C'est une plante vivace persistante qui s'adapte à tous les sols et à toutes les situations aussi bien l'ombre que la pleine lumière. Elle convient très bien pour les fonds de massifs et les sous-bois. Elle a une légère panachure blanche.

Il existe encore bien d'autres espèces couvre-sols mais qui peuvent avoir des exigences plus ou moins embarrassantes et desquelles il faut tenir compte, ce qui implique des contraintes à l'utilisateur.

En conclusion de cette partie, nous avons souvent rencontré des parcs et plantations où les pieds de ceux-ci étaient garnis d'un végétal souvent bien taillé, d'une certaine dimension et un certain diamètre. Ce procédé présente de multiples intérêts : il empêche d'abord et surtout l'apparition des adventices et, lors des tontes par exemple, les engins restent à une certaine distance du pied des végétaux évitant ainsi de les blesser car on a souvent pu remarquer des débuts de chancre ou d'installation de champignons dans les blessures causées par les engins de tonte, etc...

Les arbres, puisant leur nourriture à la périphérie de l'aplomb des branches, ne seront pas lésés par ce que pourraient retirer comme nourriture, les plantations effectuées au pied de ceux-ci. Et enfin, la présence de plantations au pied des arbres évite l'idée de maintenir ceux-ci propres par l'application d'un herbicide à longue rémanence ce qui n'est pas non plus recommandable.

L'utilisation du paillage ayant maintenant pris une importance de plus en plus grande chez les entrepreneurs de parcs & jardins, les pépiniéristes, les maraîchers et autres branches horticoles, plusieurs firmes industrielles se sont intéressées au problème car elles ont flairé l'importance d'un marché possible pouvant être très important et très lucratif et elles se sont mises à étudier les procédés artificiels qui pourraient supplanter les produits traditionnellement utilisés dans ce genre de pratique et ainsi est née l'ère des films plastiques et des toiles de toutes sortes.

LES FILMS PLASTIQUES

Les plus courants et les plus élémentaires sont les films plastiques ordinaires dans lesquels sont percés des trous aux emplacements qui vont recevoir des plantes. Ils sont composés de P.E. (polyéthylène) ou de P.V.C. (chlorure de polyvinyle) ou encore en E.V.A. (éthylène-alcool-vinylique).

Ces produits sont malheureusement NON-BIODEGRADABLES. Ils sont efficaces contre les adventices et les ravageurs tout en réchauffant le sol. De plus, c'est le paillage plastique le moins cher mais malheureusement, ils génèrent de grandes quantités de déchets NON-BIODEGRADABLES des plus problématiques. Leur mise en décharge est interdite, l'enfouissement et la combustion sont des sources énormes de pollution et enfin, le coût de l'enlèvement et du transport après usage n'est pas négligeable.

Savez-vous que les films en P.E., par exemple, peuvent mettre de 400 à 600 ans pour se dégrader complètement ?

Il existe des films NON-BIODEGRADABLES FRAGMENTABLES appelés chimiofratodégradables. Ce sont des films en P.E. auxquels on a ajouté des pro-oxydants qui accélèrent la fragmentation de ces films par l'action des U.V. et de la chaleur. Ces films ne sont pas dégradés mais réduits en micro-fragments qui vont quand même rester indéfiniment mélangés dans les sols et les substrats.

On ne connaît pas encore l'impact écologique de ceux-ci sur les sols contaminés !

PAILLIS AIGUILLETES (FEUTRES)

Ce sont des paillages biodégradables naturels composés de fibres végétales assemblés par des liants naturels.

Ces paillages sont proposés soit sous forme de dalles individuelles de dimensions variables, soit en rouleau de feutre pour les grandes surfaces.

Le produit conditionné en dalles est très efficace pour des jeunes plantations d'arbres uni-tiges. Il peut résister pendant plusieurs années. Proposé en rouleau, ce produit est très intéressant pour les plantations linéaires dans les pépinières, pour le pied des haies et des brise-vent ainsi que pour couvrir des talus où il empêche le ravinement.

Le produit est fourni en rouleaux de 25 à 50 m. Il a une efficacité qui peut aller de 18 à 24 mois. Il faut cependant attirer l'attention sur une réalité, c'est que les paillis aiguilletés ou feutre, contrairement à ce qu'il est affirmé, ne sont pas 100 % biodégradables car les feutres contiennent malgré tout une quantité non négligeable de matières synthétiques, soit pour renforcer le feutre par une grille de fibres synthétiques, soit par la présence d'un film anti-U.V. ou encore, tout autre système de consolidation souvent tenu secret par le fabricant. La part non dégradable peut varier de 10 à 30 % du volume total !

Il existe encore un autre type de paillage, c'est l'utilisation de modules préparés à la dimension des conteneurs qu'il suffit de placer à la surface de ceux-ci. Ils sont fabriqués en diverses matières reprises dans la plupart des paillages mais ce procédé est plus coûteux de par sa formulation et entraîne un supplément de main-d'œuvre pour la pose.

De même, pour pailler les arbres qui sont établis à demeure ou dans les jeunes plantations d'arbres sur tige. Il existe des carrés en diverses matières comprimées qu'il suffit d'installer au pied des arbres. On trouvera dans ces modules des dalles en fibre de bois (95 % de fibres de bois et 5 % d'un liant hydrofuge). Aussi des dalles en liège, granulés de liège agglomérés avec des résines synthétiques. Mais pour placer ces modules, il est nécessaire d'avoir un sol parfaitement plat pour éviter le déplacement des modules par le vent.

Il existe encore bien d'autres types de paillage, aussi bien en déchets végétaux qu'en films spéciaux destinés à des usages bien spécifiques comme par exemple, les films opaques-thermiques, les films antibuée pour les cultures d'asperges, des films à ourlet pour en assurer l'adhésion au sol, l'ourlet étant comblé par de la terre ou autre matière pour éviter le déplacement par les vents, des films réfléchissants qui renvoient la lumière solaire dans les parties basses de certaines cultures et aussi contrarier certains insectes attaquant les parties basses des plantes, des fils pour la culture des fraisiers etc... mais les plus importants sont les procédés qui sont repris dans ce recueil.

FILMS DE PAILLAGE BIODEGRADABLES

On est enfin arrivé à la fabrication de films de paillage BIODEGRADABLES. Ces paillages peuvent être enfouis dans le sol ou mélangés aux déchets de compostage sans danger. Ils mettront quelques mois, voir quelques années pour disparaître.

Ces films remplaceront petit à petit tous les films NON-BIODEGRADABLES qui sont encore utilisés à cause de la différence de prix mais il est probable que tôt ou tard, une législation les interdise.

Parmi les films plastiques P.E. non-biodégradables encore régulièrement utilisés, il y a les films plastiques noirs qui sont les plus efficaces en tant que 'herbicides' donc très efficaces contre les adventices et sont de bons régulateurs de la température du sol. Ils sont encore très utilisés dans les cultures de fraisiers, vignes, laitues et arbres fruitiers ainsi qu'en culture maraîchère.

Les fabricants ont opposé un film noir biodégradable au film noir classique en P.E. qui est fabriqué à base de papier teinté.

Ce film plastique est très efficace contre les adventices, perméabilité à l'eau et facilité d'élimination mais ce film est trop rapidement biodégradé. Il est fragile à la pose et ne convient donc pas pour des cultures à croissance lente.

PAILLAGE BIODEGRADABLES

En milieu forestier, on estime que la plupart des arbres et arbustes doivent être protégés pendant 18 mois de la concurrence des adventices. En espaces verts, on préconise souvent 3-4 années de protection. Il est donc souhaitable de faire appel à un paillage suffisamment durable pour remplir cette mission mais qu'il soit de toute façon biodégradable.

L'utilisation du paillage, par rapport à d'autres techniques d'entretien, assure un taux de reprise beaucoup plus élevé, ce qui n'est pas négligeable.

Il faut bien choisir son paillage biodégradable d'après la culture à laquelle il est destiné car sa longévité est très variable d'un type à un autre. Par exemple, les films biodégradables à base d'amidon de maïs ou de papier, souvent utilisés en culture maraîchère ne durent que 4 à 7 mois puis se dégradent rapidement.

Les films de paillage réellement biodégradables sont de plus en plus efficaces et remplacent donc avantageusement les films plastiques en P.E. classiques. De plus, il est inutile de les ramasser après usage, ce qui fait bénéficier l'utilisateur en main-d'œuvre et transport.

Il existe différents types de paillages biodégradables plastiques. La plupart sont fabriqués à base de polyester P.B.A.T. (polybutylène-adipate-téréphtalate). Ils sont souvent additionnés d'amidons permettant de programmer la dégradation du film dans le temps par les U.V.

Il est rappelé qu'il faut bien choisir son film biodégradable d'après le temps nécessaire au cycle complet de la culture envisagée car certains films biodégradables peuvent démarrer leur dégradation dès la pose au sol ! Il ne faut donc jamais poser prématurément son paillage. Il faut se conformer aux notices du fabricant pour éviter toute utilisation maladroite.

Dans les plantations forestières, l'enracinement des plantes est différent sous un paillage en films plastiques par rapport à un paillage en déchets naturels, écorces ou autres déchets végétaux fatalement plus épais.

Sous le film plastique, l'enracinement reste superficiel à cause de la chaleur accumulée et de l'humidité souvent assez importante tandis que sous un paillage en déchets végétaux, l'enracinement sera beaucoup plus profond. De plus, en cas de carence de pluie ou sous de fortes chaleurs, la couche fatalement plus épaisse sera un meilleur protecteur pour les plantes. C'est une constatation à ne pas négliger.

G. SILVESTRE

UN PROBLEME DE DEPERISSEMENT DE CULTURES EN CONTENEURS

En été, si vous avez observé des problèmes de dépérissement partiel ou total dans des cultures hors sol, par exemple, de Lavandula ou de Romarin alors que l'arrosage est optimal et bien suivi ainsi que la surveillance au niveau sanitaire, faites d'abord une vérification de la culture pour contrôler

l'absence de parasites ou de maladies possibles et si le diagnostic est négatif alors il s'agit sûrement d'un problème lié à la salinité du substrat ou du sol.

Dans ce cas, le dépérissement commence par l'extrémité des jeunes pousses sur une partie de la plante. Ces pousses s'affaissent, brunissent et le phénomène fini par atteindre toute la plante jusqu'à la souche. Petit à petit, les plantes accusent une mort partielle ou totale de la partie aérienne. Elles se dessèchent et finissent par se décomposer sous l'effet des arrosages.

Ce problème survient toujours en été lors des journées chaudes et à fort ensoleillement alors que l'on a effectué un apport complémentaire d'engrais à la culture comme il est pratiqué traditionnellement après plusieurs mois de culture dans un substrat ayant reçu, au départ, une certaine quantité d'engrais à libération lente.

Pourquoi la salinité peut-elle devenir excessive ? Parce que quand la température du sol devient élevée par échauffement des conteneurs à cause du soleil, le reliquat des engrais à libération lente se libèrent très rapidement et viennent cumuler avec le nouvel apport provoquant ainsi un excès de salinité qui peut devenir néfaste, voir mortel pour la culture.

La température estivale augmente l'évaporation de l'eau du substrat et diminue la teneur en eau de celui-ci d'où un sol de plus en plus concentré en sels. Ceci entraîne une déshydratation du végétal (sécheresse physiologique) lors des journées chaudes de l'été. Plus la demande en eau de la plante est importante, plus le problème s'affirme.

On pourrait confondre ce problème avec les conséquences d'un excès d'eau dans le sol d'une façon prolongée car l'asphyxie des racines présente à peu près les mêmes symptômes.

Il n'y a pas que les *Lavandula* ou *Rosmarinus* qui sont sensibles à ce problème. Toute une liste de plantes peut présenter les mêmes réactions d'une façon plus ou moins importante. Par exemple, les *Azalea*, *Bégonias*, *Choysia*, *Cotonéaster horizontalis*, *Erica variés*, *Festuca glauca*, *Calcéolaria*, *Hébé*, *Pachysandra*, *Photinia*, *Primula*, *Skimmia*, *Vinca*, *Weigelia* etc... le plus souvent pour des cultures hors sol, mais ce problème peut aussi survenir en pleine terre. Il est donc judicieux de contrôler la salinité de tout milieu de culture, substrats et sols.

La salinité se mesure sur des prélèvements de sols mis en solution ; plus la salinité est importante, mieux elle conduit l'électricité ; l'eau pure est un très mauvais conducteur (H₂O). C'est le principe de la détermination de la salinité des milieux.

Préventions.:

Respecter scrupuleusement le dosage en engrais prescrit par le fabricant. Ne pas localiser les engrais en surface des conteneurs, ce qui concentrerait une zone particulière du substrat en sels.

Les applications d'engrais de surface à diffusion progressive de longue durée ne doivent être utilisées qu'une seule fois à partir de juin.

L'excès de sels dans les substrats peut être diminué par un bon drainage, soit perlite ou vermiculite ou encore, d'autres éléments, ce qui entraîne plus facilement les éléments chimiques vers le fond des conteneurs. Il n'est pas souhaitable d'essayer de corriger un excès de salinité par des lessivages car un mal peut être remplacé par un autre qui serait l'asphyxie du système racinaire.